Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 12 août 2011
N° CERTA-2011-AVI-453

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilités dans McAfee SaaS Endpoint Protection

Conditions d'utilisation de ce document : `http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html`
Dernière version de ce document : `http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-453`

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-453
Titre	Vulnérabilités dans McAfee SaaS Endpoint Protection
Date de la première version	12 août 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité McAfee SB10016 du 04 août 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

McAfee SaaS Endpoint Protection versions 5.2.1 et antérieures.

3 Résumé

Deux vulnérabilités permettant l'exécution de code arbitraire à distance ont été corrigées dans `McAfee SaaS Endpoint Protection`.

4 Description

Deux vulnérabilités présentes dans des contrôles ActiveX de `McAfee SaaS Endpoint Protection` peuvent permettre à un utilisateur malintentionné d'exécuter du code arbitraire à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

– Bulletin de sécurité McAfee SB10016 du 04 août 2011 :
  https://kc.mcafee.com/corporate/index?page=content&id=SB10016

Gestion détaillée du document

12 août 2011 version initiale.